EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MORIENVAL

Envoyé en préfecture le 16/10/2020
Reçu en préfecture le 16/10/2020
Publié le
ID : 060-216004259-20201009-DEL432020-DE

Séance du 9 octobre 2020

N° 43/2020

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 13

Absents : 2

Nombre de suffrages exprimés : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Date de convocation
05/10/2020

Date d'affichage
05/10/2020

L'an deux mil vingt, le 9 octobre 2020 à 20h00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 5 octobre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du maire, Hubert BRIATTE

Etaient présents :

M. BRIATTE Hubert ; RULENCE Dorothée ; Mme SOLINAS Brigitte ; M. RICHARD Emmanuel ; Mme VILLEMAINE Véronique ; M. DE SOUSA Jean François; M. LECHEVALIER Gilles ; Mme GAMEIRO Lucie ; Mme DE WAELE Isabelle ; Mme FERRY Marie Charlotte ; M. MOREAU Régis ; Mme CHARTIER Florence ; M. DELAHAYE Frédéric

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés et Procuration(s) :

M. RIGOLET Michel donne pouvoir à M. LECHEVALIER Gilles

Etai(ent) excusé(s) : M. KOUAOVI Eric

Etai(ent) non excusé(s) : NEANT

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance :** Mme GAMEIRO Lucie

OBJET

ACHATS DE TERRAINS – SUCCESSIONS MOREAU/VETOIS

Suite au décès de Mme Vétois, le notaire demande si la commune est intéressée des parcelles suivantes cadastrées section E n°578-579-580-555. Ces parcelles se situent sur la zone du futur centre commercial. M. le Maire propose de délibérer sur un principe d'achat avec un prix à donner. Cet achat éventuel sera inscrit au prochain budget 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents et représentés,

- **PROPOSE** l'achat de ces parcelles avec le reste de la maison, pour un montant total estimé à 10.231 € (pour l'ensemble).
- **DONNE** pouvoir à M. le Maire de signer tous documents concernant cet achat si la proposition est acceptée
- **DIT** que cet achat éventuel sera inscrit au prochain budget 2021.

Ainsi fait et délibéré le 09/10/2020, À Morienval
Pour extrait certifié conforme et exécutoire

Le Maire,

Hubert BRIATTE

MAIRIE DE MORIENVAL (Oise)